



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Information & Communication
Service statistique

3003 Berne-Wabern, le 28 avril 2020



Statistique en matière d'asile

1^{er} trimestre 2020

Synthèse

Demandes d'asile

Au premier trimestre 2020, 3278 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 272 de moins qu'au quatrième trimestre 2019 et 404 de moins qu'au premier trimestre 2019.

L'apparition du Covid-19 en Europe a également provoqué une fracture dans le domaine des migrations liées à l'asile : le nombre de demandes d'asile déposées dans toute l'Europe a été aussi élevé, voire plus élevé, au cours des mois de janvier et février 2020 que durant les derniers mois de l'année 2019, alors qu'en mars, le nombre hebdomadaire de demandes présentées sur le Vieux Continent est passé d'environ 15 000 à moins de 2000 ; nombre de ces demandes émanent de personnes qui se sont déjà rendues dans le pays de destination visé (demandes multiples, migrants clandestins, etc.).

L'accord entre l'UE et la Turquie visant à limiter les flux migratoires a été suspendu unilatéralement par la Turquie à la fin du mois de février 2020. Cette décision a entraîné une forte pression migratoire à la frontière terrestre grecque. Les autorités de sécurité grecques ont toutefois pu empêcher une augmentation massive de la migration vers la Grèce. En raison de l'intervention européenne sur le plan politique et de l'augmentation du nombre de cas de coronavirus, la Turquie a mis fin au mouvement migratoire en direction de l'Europe à la mi-mars.

Au premier trimestre 2020, 2800 personnes ont débarqué en Italie, contre 520 au premier trimestre 2019. Après les chiffres extraordinairement bas du début de l'année 2019, le nombre de débarquements est reparti à la hausse au cours du second semestre 2019. Comparativement à la période qui s'étend de 2014 à 2017, il reste cependant très peu élevé. Jusqu'au début du confinement lié au Covid-19, un certain nombre de migrants, notamment ceux qui séjournaient depuis déjà longtemps en Italie, ont poursuivi leur route vers le nord ; dans leur grande majorité, ils n'avaient pas la Suisse comme pays de destination. Ceux qui ont été interceptés par les gardes-frontière à la frontière sud avec l'Italie ont renoncé à déposer une demande d'asile en Suisse et ont pu être renvoyés ou transférés en Italie. À l'heure actuelle, aucun migrant ne se présente à cette frontière.

Durant la période sous revue, le principal pays de provenance des requérants d'asile a été l'Érythrée, avec 530 demandes, soit 114 de moins qu'au quatrième trimestre 2019 (-17,7 %). Le nombre d'Érythréens effectivement arrivés en Suisse a toutefois été nettement inférieur : près de 55 % de leurs demandes résultent de la naissance d'enfants dont les parents étaient déjà en procédure d'asile et quelque 25 % sont liées à un regroupement familial.

L'Afghanistan arrive en deuxième position, avec 344 demandes (-31 demandes, -8,3 %), suivi par la Turquie, avec 310 demandes (-21, -6,3 %), la Syrie, avec 262 demandes (-32 demandes, -10,9 %), l'Algérie, avec 256 demandes (+31 demandes, +13,8 %) et le Sri Lanka, avec 172 demandes (-18 demandes, -9,5 %).

Au premier trimestre 2020, une hausse d'au moins 30 demandes par rapport au trimestre précédent a été relevée non seulement pour l'Algérie, mais également pour l'Angola (43 demandes, +35 demandes, +437,5 %). Outre l'Érythrée, la Syrie et l'Afghanistan, l'Irak a affiché un recul d'au moins 30 demandes par rapport au trimestre précédent (96 demandes, -63 demandes, -39,6 %).

Due à la pandémie de coronavirus, la détente de la situation migratoire que connaît actuellement l'Europe entière devrait persister quelques mois. Elle ne doit toutefois pas masquer l'important potentiel migratoire qui subsiste aux frontières de l'Europe, au Proche-Orient et en Afrique.

Cas réglés et effectifs en procédure d'asile

Au premier trimestre 2020, 5172 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 81 de plus (+1,6 %) qu'au dernier trimestre 2019.

L'asile a été accordé à 1454 personnes. Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) s'est élevé à 30,1 %, soit une légère baisse par rapport au trimestre précédent (32,7 %). Au total, 2645 demandes ont été rejetées à l'issue d'une procédure formelle, tandis que 338 autres, sans objet, ont été classées.

En outre, 735 décisions de non-entrée en matière (NEM) ont été rendues, dont 561 dans le cadre d'une procédure Dublin. Le SEM traite en priorité les demandes d'asile qui relèvent de la compétence d'un autre État Dublin. Il en va de même des procédures d'asile qui, pour d'autres raisons, peuvent être réglées en première instance par des NEM.

Au premier trimestre 2020, 1628 personnes ont été admises à titre provisoire (trimestre précédent : 1602). Sur ce nombre, 1499 admissions sont le fait de décisions d'asile rendues en première instance. Au cours du trimestre sous revue, le taux de protection (octroi de l'asile et de l'admission provisoire dans le cadre de décisions rendues en première instance) s'est monté à 61,1 % (trimestre précédent : 63,5 %).

Par rapport au dernier trimestre 2019, l'effectif en cours de procédure d'asile (demandes d'asile en suspens en première instance) a diminué de 1478 unités, faisant passer le nombre de demandes en cours de traitement à 6899 (-17,6 %). Si l'on confronte ces chiffres avec ceux de la même période de 2019 (11 362 demandes d'asile en suspens en première instance), on observe une baisse de 4463 demandes.

Réinstallation

Depuis 2013, la Suisse s'engage de manière accrue dans l'admission de groupes de réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce programme est destiné à des personnes particulièrement vulnérables auxquelles le HCR a reconnu le statut de réfugié. Depuis 2013, 4343 personnes ont, à ce titre, trouvé refuge dans notre pays.

Le 30 novembre 2018, le Conseil fédéral avait décidé d'accueillir jusqu'à 800 réfugiés ayant particulièrement besoin d'être protégés, notamment des victimes du conflit syrien. Au cours du premier trimestre 2020, 181 personnes sont arrivées en Suisse en vertu de cette décision, portant à 798 le nombre total d'admissions.

Le 30 novembre 2018, le Conseil fédéral avait également pris connaissance du plan de mise en œuvre relatif à la réinstallation de réfugiés. Ce plan prévoit que la Suisse poursuive sa politique en matière de réinstallation dans le but d'améliorer la planification de l'hébergement et de l'encadrement à long terme des réfugiés par les cantons et les communes. À l'avenir, le Conseil fédéral devra décider, tous les deux ans, du contingent d'admission exact dans une fourchette de 1500 à 2000 personnes. Pour les années 2020 et 2021, il a décidé, le 29 mai 2019, que la Suisse accueillerait jusqu'à 1600 réfugiés ayant particulièrement besoin d'être protégés. Les 26 premières personnes relevant de ce contingent sont arrivées en Suisse au début de mois de mars 2020.

Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin vise à ce qu'un seul État Dublin examine la demande d'un requérant d'asile. Il a pour objet non pas d'uniformiser la procédure d'asile au sein de l'espace Dublin, mais uniquement de préciser quel État Dublin a compétence pour mener une procédure d'asile. Une fois cette compétence définie, c'est le droit national de l'État Dublin en question qui s'applique.

Au premier trimestre 2020, la Suisse a déposé des demandes de prise en charge auprès d'autres États Dublin pour 1174 personnes, car elle estimait que ces pays avaient compétence pour traiter les demandes d'asile concernées. Dans 751 cas, la demande a été acceptée, l'État sollicité s'étant déclaré prêt à prendre la personne en charge. Dans 415 autres cas, par contre, la demande a été rejetée. Les demandes restantes sont encore en suspens. Au total, 322 personnes ont pu être transférées vers l'État Dublin compétent par voie aérienne ou terrestre au cours du premier trimestre 2020.

Pendant la même période, la Suisse a, quant à elle, reçu 1278 demandes de prise en charge. Elle en a accepté 678 et rejeté 600. En tout, 238 personnes ont été transférées en Suisse.

Départs et avis d'exécution du renvoi

Au premier trimestre 2020, 1141 personnes ont quitté la Suisse ou été rapatriées, par voie terrestre ou aérienne, soit 457 de moins (-28,6 %) que durant la même période en 2019. Cette baisse est notamment due à l'épidémie de Covid-19 et aux restrictions de voyage qui en ont résulté au mois de mars. Au total, 339 migrants ont quitté le territoire suisse de manière autonome et contrôlée, 491 ont été rapatriés dans leur pays d'origine et 311 transférés dans un État tiers ou un État Dublin. Par ailleurs, 1021 personnes (1er trimestre 2019 : 1031) sont parties sans annoncer leur départ aux autorités, ou alors leur lieu de séjour est inconnu.

Taux d'activité professionnelle

Fin mars 2020, 742 requérants dont la procédure d'asile est en cours avaient un travail, pour un taux d'activité professionnelle de 9,8 % sur l'ensemble de la Suisse. Un recul de 118 personnes (ou 13,7 %) est observé par rapport à la même période de l'année précédente.

Parmi les personnes admises à titre provisoire (réfugiés admis à titre provisoire compris), 14 642 exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 44,3 %), ce qui représente une augmentation de 2667 personnes (+22,3 %) par rapport à 2019.

Enfin, parmi les réfugiés reconnus, qui ont donc obtenu l'asile (permis B), 10 238 exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 36,9 %), ce qui représente une hausse de 2261 personnes (+28,3 %) par rapport à l'année précédente. Les nombres d'actifs de chaque catégorie d'effectifs et les taux d'activité professionnelle sont présentés, pour chaque canton, dans les tableaux détaillés.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin mars 2019	Fin mars 2020	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	61'763	58'972	-4.5
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	14'386	9'885	-31.3
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	11'362	6'899	-39.3
Décisions 1 ^{er} instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	3'024	2'986	-1.3
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	46'711	48'638	4.1
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	26'789	28'122	5.0
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	9'852	10'430	5.9
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	7'176	6'371	-11.2
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	2'894	3'715	28.4
Total suspensions de l'exécution du renvoi	Fin du mois	424	405	-4.5
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	0	-
Suspensions (individus)	Fin du mois	424	405	-4.5
Cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	242	44	-81.8
Total des effectifs Soutien au retour SaR ²⁾	Fin du mois	4'754	4'846	1.9
dont cas sans processus d'asile en suspens	Fin du mois	4'155	4'117	-0.9
Effectifs Identification	Fin du mois	2'879	2'953	2.6
Effectifs Obtention des documents de voyage	Fin du mois	285	310	8.8
Effectifs Organisation du départ	Fin du mois	421	187	-55.6
Effectifs Retour suspendu / bloqué	Fin du mois	433	418	-3.5
Effectifs Cas spéciaux statistiques	Fin du mois	736	978	32.9
Nombre de réfugiés reconnus	Fin du mois	58'502	63'809	9.1
Réfugiés permis B	Fin du mois	38'945	44'863	15.2
Réfugiés permis C	Fin du mois	19'557	18'946	-3.1
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SaR)	Fin du mois	124'420	126'898	2.0

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).

²⁾ L'effectif des SaR inclut les personnes dont la procédure d'asile est en cours, si bien que ce chiffre ne peut pas être utilisé dans le calcul du total.

Flux

Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2019	Trim. 1/2020	+/- en %
		1.1.-31.3.2019	1.1.-31.3.2020	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupements familiaux	Trimestre	759	910	19.9
	Année	908	910	0.2
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupement familiaux	Trimestre	844	622	-26.3
	Année	1'195	622	-47.9
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	3'550	3'278	-7.7
	Année	3'682	3'278	-11.0
Reprises des demandes d'asile en Suisse	Trimestre	375	373	-0.5
	Année	295	373	26.4
Cas réglés en première instance	Trimestre	5'091	5'172	1.6
	Année	4'257	5'172	21.5
Décisions positives	Trimestre	1'568	1'454	-7.3
	Année	1'098	1'454	32.4
Rejets avec admission provisoire	Trimestre	1'456	1'488	2.2
	Année	996	1'488	49.4
Rejets sans admission provisoire	Trimestre	988	1'157	17.1
	Année	859	1'157	34.7
Non-entrées en matière avec admission provisoire	Trimestre	16	11	-31.3
	Année	14	11	-21.4
Non-entrées en matière sans admission provisoire	Trimestre	758	724	-4.5
	Année	962	724	-24.7
Radiations	Trimestre	305	338	10.8
	Année	328	338	3.0
Taux de reconnaissance en % ¹	Trimestre	32.8	30.1	-
	Année	27.9	30.1	-
Taux de protection en % ²	Trimestre	63.5	61.1	-
	Année	53.7	61.1	-
Groupe : Entrées (Resettlement)	Trimestre	243	207	-14.8
	Année	364	207	-43.1
Groupe : Octrois de l'asile (Resettlement)	Trimestre	214	305	42.5
	Année	236	305	29.2
Admissions provisoires	Trimestre	1'602	1'628	1.6
	Année	1'136	1'628	43.3
Admissions provisoires LAsi et LEI	Trimestre	1'368	1'441	5.3
	Année	956	1'441	50.7
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	234	187	-20.1
	Année	180	187	3.9
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	1'079	969	-10.2
	Année	1'090	969	-11.1

1 **Taux de reconnaissance** = nombre d'octrois de l'asile sur le total des décisions (octrois de l'asile, rejets et NEM) sans radiations au moment de la décision de première instance.

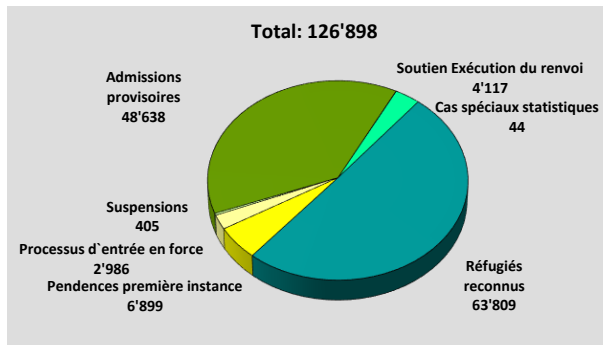
2 **Taux de protection** = part de l'octroi de l'asile et des AP par rapport au total des décisions (octroi de l'asile, refus et non-entrée en matière) sans radiations au moment de la décision de première instance.

Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2019	Trim. 1/2020	+/- en %
		1.1.-31.3.2019	1.1.-31.3.2020	
Demandes de réexamen	Trimestre	315	271	-14.0
	Année	286	271	-5.2
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	282	259	-8.2
	Année	291	259	-11.0
Révocations et extinctions asile	Trimestre	541	651	20.3
	Année	299	651	117.7
Dublin : Requêtes procédure out	Trimestre	1'129	1'174	4.0
	Année	1'357	1'174	-13.5
Dublin : Requêtes procédure In	Trimestre	1'250	1'278	2.2
	Année	1'425	1'278	-10.3
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	779	751	-3.6
	Année	975	751	-23.0
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	636	678	6.6
	Année	720	678	-5.8
Dublin : Décisions de non-entrée en matière (art. 31a.1.b)	Trimestre	615	561	-8.8
	Année	818	561	-31.4
Dublin : Transferts procédure out	Trimestre	352	322	-8.5
	Année	459	322	-29.8
Dublin : Transferts procédure in	Trimestre	293	238	-18.8
	Année	309	238	-23.0
Accords de réadmission : Requêtes procédure out	Trimestre	218	185	-15.1
	Année	162	185	14.2
Accords de réadmission : Requêtes procédure In	Trimestre	6	15	150.0
	Année	14	15	7.1
Accords de réadmission : Consentement procédure out	Trimestre	204	146	-28.4
	Année	136	146	7.4
Accords de réadmission : Consentement procédure in	Trimestre	6	15	150.0
	Année	10	15	50.0
Accords de réadmission : Décisions de non-entrée en matière	Trimestre	70	85	21.4
	Année	70	85	21.4
Accords de réadmission : Transferts procédure out	Trimestre	79	59	-25.3
	Année	80	59	-26.3
Accords de réadmission : Transferts procédure in	Trimestre	2	5	150.0
	Année	8	5	-37.5
Cas de rigueur : Demandes	Trimestre	691	591	-14.5
	Année	701	591	-15.7
Cas de rigueur : Approbations	Trimestre	694	588	-15.3
	Année	716	588	-17.9
Approbations art. 84, al. 5, LEI après admission provisoire	Trimestre	663	556	-16.1
	Année	678	556	-18.0
Approbations art. 14, al. 2, LAsi avec procédure d'asile pendante ou close	Trimestre	31	32	3.2
	Année	38	32	-15.8

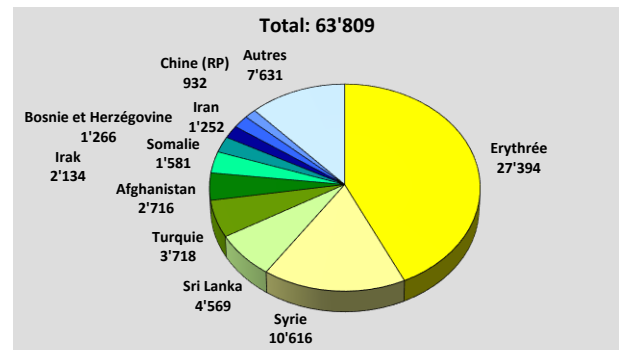
Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2019	Trim. 1/2020	+/- en %
		1.1.-31.3.2019	1.1.-31.3.2020	
Nouveaux séjours dans le processus asile	Trimestre	4'068	3'775	-7.2
	Année	4'276	3'775	-11.7
Entrées	Trimestre	2'840	2'599	-8.5
	Année	3'076	2'599	-15.5
Reprises du séjour	Trimestre	532	501	-5.8
	Année	471	501	6.4
Naissances	Trimestre	696	675	-3.0
	Année	729	675	-7.4
Entrées demandes soutien au retour SaR (reprises incl.)	Trimestre	2'388	2'147	-10.1
	Année	2'566	2'147	-16.3
Règlements du séjour après octroi de l'asile	Trimestre	1'670	1'674	0.2
	Année	1'223	1'674	36.9
Règlements du séjour par les cantons	Trimestre	1'006	859	-14.6
	Année	1'024	859	-16.1
Départs après décision d'asile ou Dublin	Trimestre	1'259	1'201	-4.6
	Année	1'450	1'201	-17.2
Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile ¹ et processus soutien au retour SaR	Trimestre	3'112	3'081	-1.0
	Année	3'268	3'081	-5.7
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	405	339	-16.3
	Année	388	339	-12.6
Renvois pays d'origine	Trimestre	645	491	-23.9
	Année	736	491	-33.3
Renvois pays tiers	Trimestre	51	38	-25.5
	Année	54	38	-29.6
Renvois pays Dublin	Trimestre	308	273	-11.4
	Année	420	273	-35.0
Départs non-contrôlés	Trimestre	913	1'021	11.8
	Année	1'031	1'021	-1.0
Autres départs	Trimestre	790	919	16.3
	Année	639	919	43.8

¹ Dans les tableaux statistiques officiels, les sorties/départs du processus Asile (durant ou à l'issue de la procédure) seront désormais additionnés avec les sorties/départs après le soutien au retour (n'ont pas été indiqués séparément jusqu'en novembre 2013).

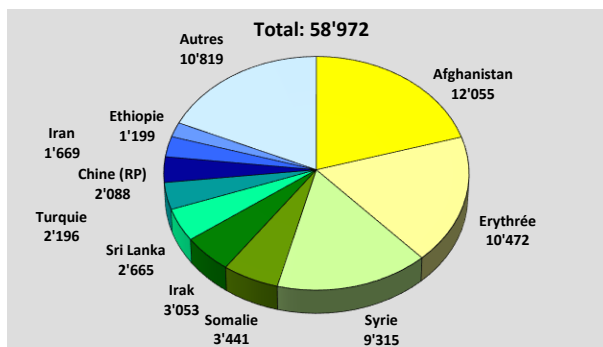
Effectifs



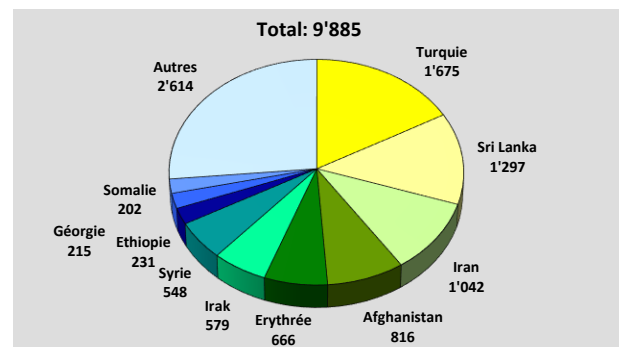
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SaR) : par statuts



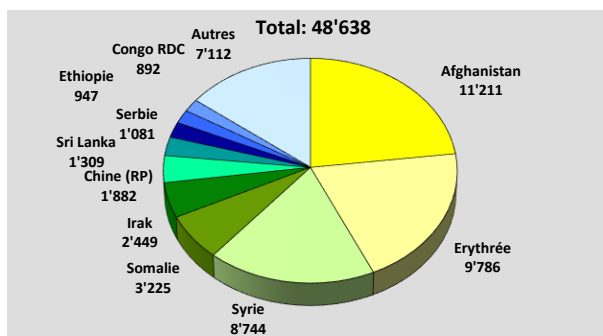
Réfugiés reconnus : pays de provenance



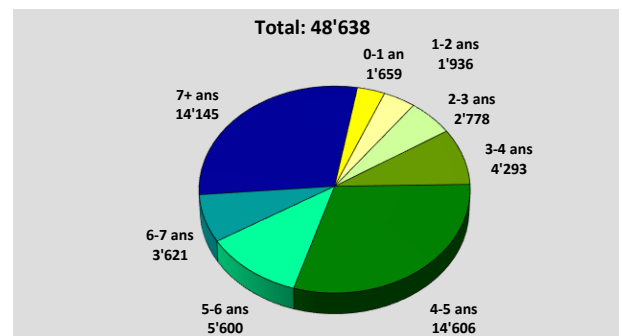
Personnes dans le processus asile en Suisse : pays de provenance



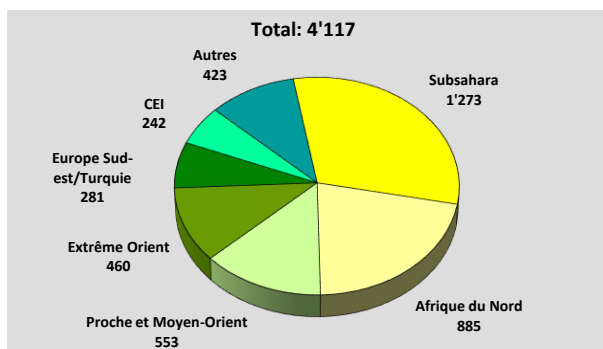
Personnes dans le processus procédure : pays de provenance



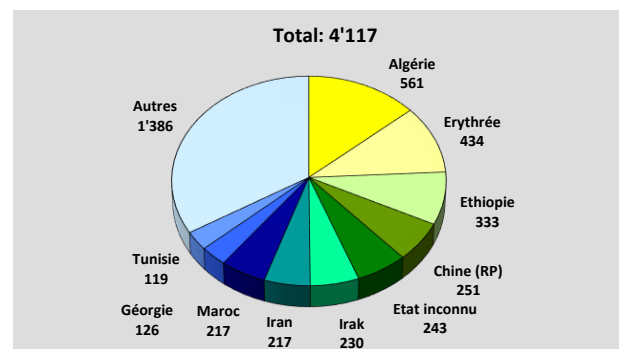
Admissions provisoires : pays de provenance



Admissions provisoires : durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

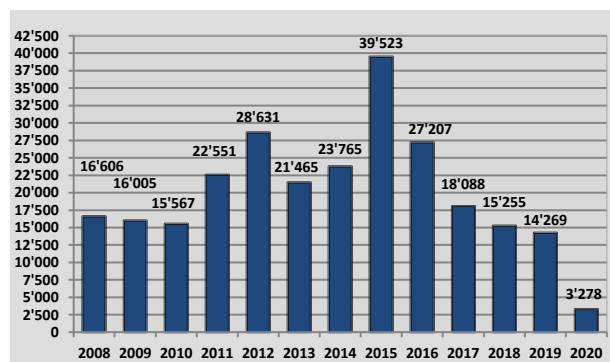


Soutiens au retour (SaR) : régions (personnes sans processus d'asile en suspens)

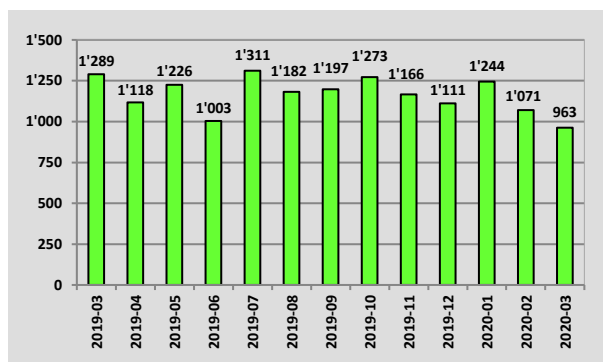


Soutiens au retour (SaR) : pays de provenance (personnes sans processus d'asile en suspens)

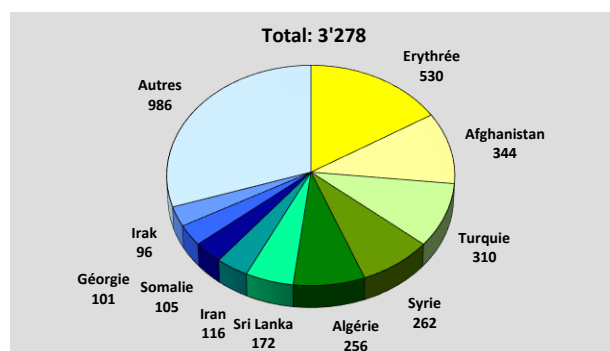
Demandes d'asile



Demandes d'asile par an



Demandes d'asile par mois

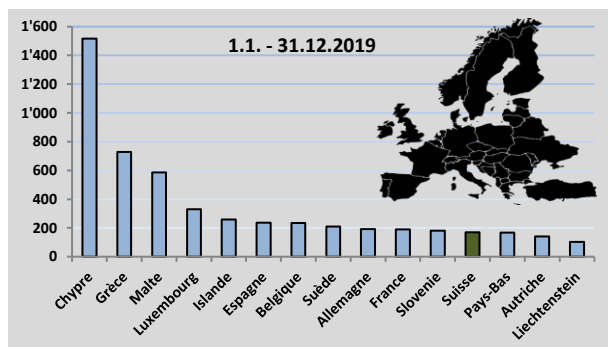


Demandes d'asile : Principaux pays de provenance 1.1. – 31.3.2020

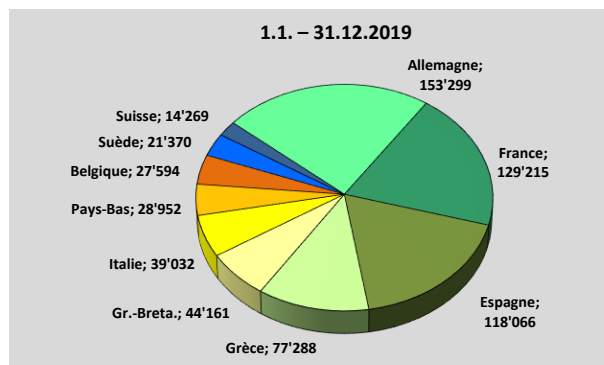
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 1 ^{er} trimestre 2020	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à mars 2020	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Erythrée	530	16.2	-114	-17.7	530	16.2	-226	-29.9
2	Afghanistan	344	10.5	-31	-8.3	344	10.5	42	13.9
3	Turquie	310	9.5	-21	-6.3	310	9.5	87	39.0
4	Syrie	262	8.0	-32	-10.9	262	8.0	-22	-7.7
5	Algérie	256	7.8	31	13.8	256	7.8	32	14.3
6	Sri Lanka	172	5.2	-18	-9.5	172	5.2	-15	-8.0
7	Iran	116	3.5	1	0.9	116	3.5	-28	-19.4
8	Somalie	105	3.2	-1	-0.9	105	3.2	9	9.4
9	Géorgie	101	3.1	-11	-9.8	101	3.1	-130	-56.3
10	Irak	96	2.9	-63	-39.6	96	2.9	-49	-33.8
	Autres	986	30.1	-13	-1.3	986	30.1	-104	-9.5
	Total	3'278	100.0	-272	-7.7	3'278	100.0	-404	-11.0

Demandes d'asile en comparaison internationale

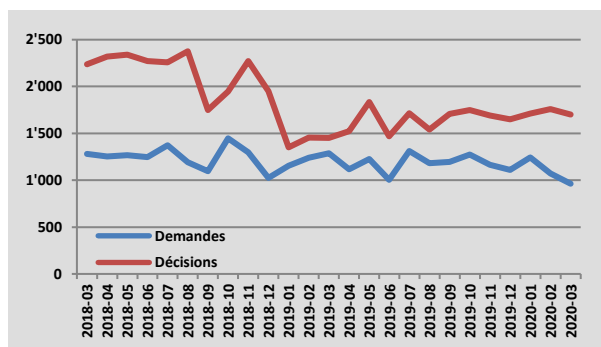


Nombre de demandes d'asile par rapport à 100'000 habitants (demandes 2019; habitants 7/2019)

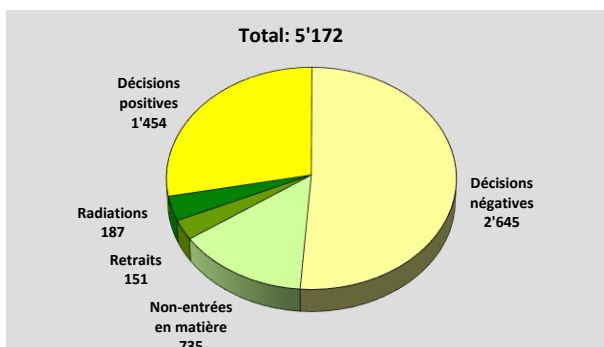


Demandes d'asile dans certains États européens

Cas traités en première instance



Évolution des demandes d'asile et cas traités



Cas traités en première instance – 1.1. – 31.3.2020

Demandes en suspens et cas traités en première instance

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2020	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à mars 2020	En % du total	Compar. avec an- née préc. (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	1'454	28.1	-114	-7.3	1'454	28.1	356	32.4
taux de reconnaissance (en %)	30.1	-	-2.7	-	30.1	-	2.1	-
Rejets avec AP	1'488	28.8	32	2.2	1'488	28.8	492	49.4
Non-entrées en matière avec AP	11	0.2	-5	-31.3	11	0.2	-3	-21.4
taux de protection (en %)	61.1	-	-2.4	-	61.1	-	7.4	-
Rejets sans AP	1'157	22.4	169	17.1	1'157	22.4	298	34.7
Non-entrées en matière sans AP	724	14.0	-34	-4.5	724	14.0	-238	-24.7
Radiations	338	6.5	33	10.8	338	6.5	10	3.0
Total	5'172	100.0	81	1.6	5'172	100.0	915	21.5
Demandes en suspens	6'899	-	-1'478	-17.6	6'899	-	-4'463	-39.3

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 1 ^{er} trimestre 2020	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à mars 2020	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	969	-110	-10.2	969	-121	-11.1
Révocations et extinctions asile	651	110	20.3	651	352	117.7

Règlements du séjour et sorties

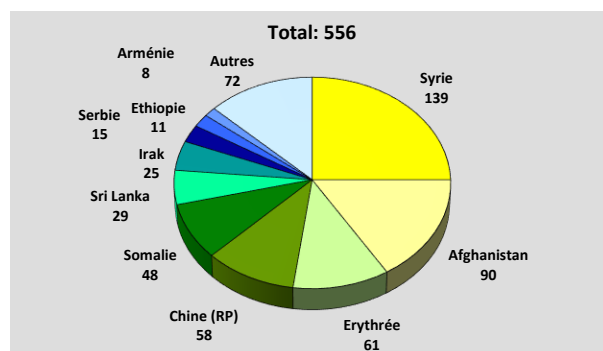
Règlements du séjour

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2020	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2020	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'674	4	0.2	1'674	451	36.9
Admissions provisoires	1'628	26	1.6	1'628	492	43.3
AP LAsi et LEI	1'441	73	5.3	1'441	485	50.7
AP avec qualité de réfugié	187	-47	-20.1	187	7	3.9
Règlements de police des étrangers ¹⁾	230	-61	-21.0	230	-49	-17.6
Règlements cas de rigueur ²⁾	564	-100	-15.1	564	-111	-16.4
Autres règlements	65	14	27.5	65	-5	-7.1
Total	4'161	-117	-2.7	4'161	778	23.0

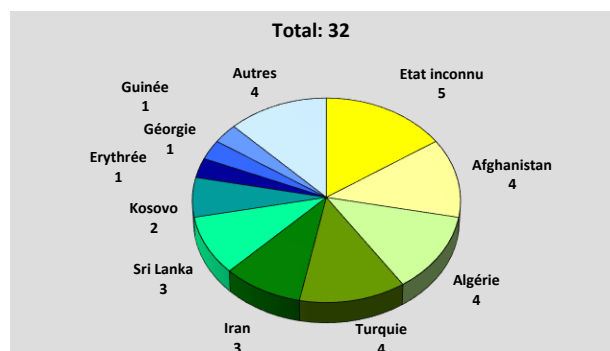
¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEI pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

Cas de rigueur



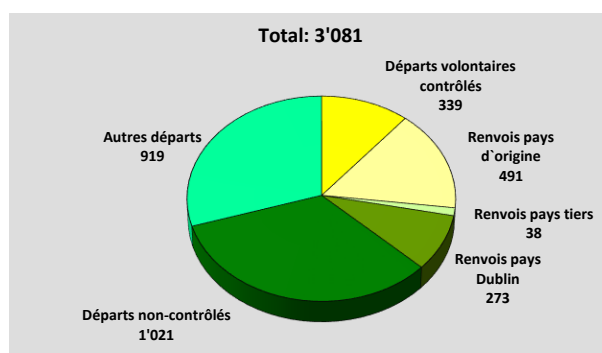
Cas de rigueur prononcés selon l'art. 84, al. 5, LEI principales nationalités – 1.1. – 31.3.2020



Cas de rigueur prononcés selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités – 1.1. – 31.3.2020

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2020	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2020	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEI après admission provisoire	556	-107	-16.1	556	-122	-18.0
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	32	1	3.2	32	-6	-15.8
procédure d'asile pendante	0	-1	-100.0	0	-5	-100.0
procédure d'asile close	32	2	6.7	32	-1	-3.0
Total	588	-106	-15.3	588	-128	-17.9

Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile et proces- sus soutien au retour SaR (LAsi et LEI)



Sorties LAsi et LEI – 1.1. – 31.3.2020

Départ et communication de l'exécution du renvoi (LAsi et LEI) par nationalité

	Nationalité	Sorties 1 ^{er} trimestre 2020	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à mars 2020	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Algérie	448	14.5	96	27.3	448	14.5	139	45.0
2	Albanie	199	6.5	-11	-5.2	199	6.5	21	11.8
3	Géorgie	160	5.2	3	1.9	160	5.2	-110	-40.7
4	Irak	146	4.7	32	28.1	146	4.7	64	78.0
5	Erythrée	132	4.3	12	10.0	132	4.3	-29	-18.0
6	Afghanistan	131	4.3	15	12.9	131	4.3	27	26.0
7	Nigéria	126	4.1	-2	-1.6	126	4.1	-92	-42.2
8	Roumanie	117	3.8	42	56.0	117	3.8	19	19.4
9	Sri Lanka	116	3.8	-50	-30.1	116	3.8	13	12.6
10	Maroc	113	3.7	-26	-18.7	113	3.7	-40	-26.1
	Autres	1'393	45.2	-142	-9.3	1'393	45.2	-199	-12.5
	Total	3'081	100.0	-31	-1.0	3'081	100.0	-187	-5.7

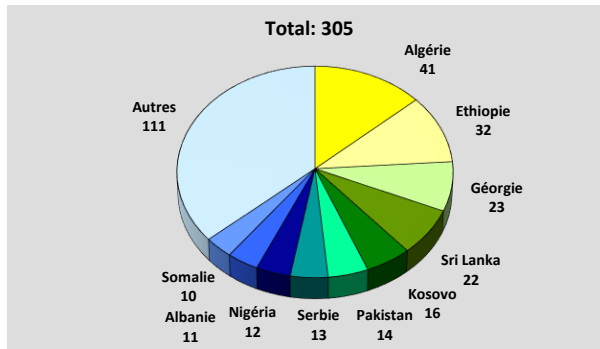
Soutien au retour SaR

Effectifs SaR

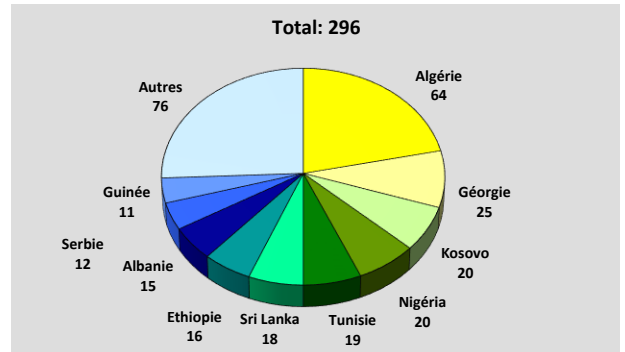
Effectif à la fin de la période		Fin mars 2019	Fin mars 2020	+/- en %
Total des effectifs Soutien au retour SaR (LAsi et LEI)	Fin du mois	4'754	4'846	1.9
dont cas avec processus d'asile en suspens	Fin du mois	599	729	21.7
dont cas sans processus d'asile en suspens	Fin du mois	4'155	4'117	-0.9
Effectifs Identification ¹⁾	Fin du mois	2'879	2'953	2.6
Effectifs SaR Asile: Identification	Fin du mois	2'554	2'686	5.2
Effectifs SaR LEI: Identification	Fin du mois	325	267	-17.8
Effectifs Obtention documents de voyage ²⁾	Fin du mois	285	310	8.8
Effectifs SaR Asile: Obtention documents de voyage	Fin du mois	258	283	9.7
Effectifs SaR LEI: Obtention documents de voyage	Fin du mois	27	27	0.0
Effectifs Organisation du départ	Fin du mois	421	187	-55.6
Effectifs SaR Asile: Organisation du départ	Fin du mois	251	130	-48.2
Effectifs SaR LEI: Organisation du départ	Fin du mois	170	57	-66.5
Effectifs Retour suspendu / bloqué	Fin du mois	433	418	-3.5
Effectifs Cas spéciaux statistiques	Fin du mois	736	978	32.9

Flux SaR

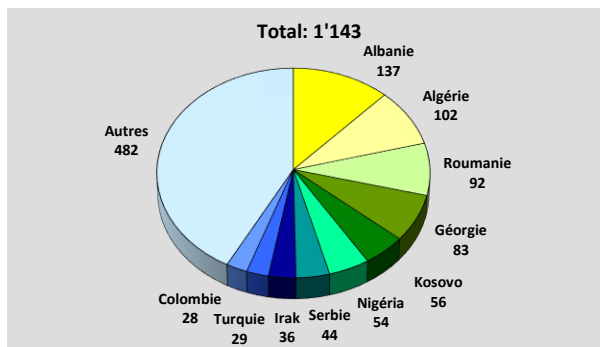
	Règlements 1 ^{er} trimestre 2020	Comparai-son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai-son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2020	Comparai-son avec année précédente (absolu)	Comparai-son avec année précédente (%)
Demandes d'identification	700	-170	-19.5	700	-40	-5.4
Identification positive	305	-103	-25.2	305	-68	-18.2
Identification négative	389	79	25.5	389	150	62.8
Radiations demande	10	5	100.0	10	4	66.7
Demandes Obtention docum. de voyage	581	-141	-19.5	581	-102	-14.9
Papiers disponibles	188	-63	-25.1	188	50	36.2
Papiers obtenus par ses propres moyens	37	-5	-11.9	37	14	60.9
Papiers obtenus	296	-61	-17.1	296	-115	-28.0
Papiers non obtenus	8	-2	-20.0	8	0	0.0
Radiations demande	50	16	47.1	50	13	35.1
Demandes Organisation du départ	1'876	-198	-9.5	1'876	-384	-17.0
Fins de l'organisation du départ	1'143	-268	-19.0	1'143	-392	-25.5
Radiations demande	897	212	30.9	897	279	45.1



**Identification positive :
Principaux pays de provenance - 1.1. – 31.3.2020**



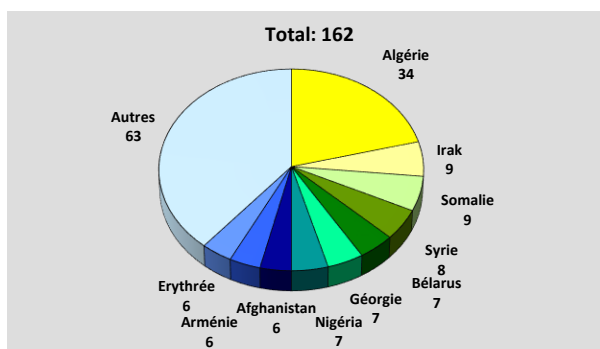
**Papiers obtenus :
Principaux pays de provenance 1.1. – 31.3.2020**



**Fins de l'organisation du départ :
Principaux pays de provenance 1.1. – 31.3.2020**

Aide au retour

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2020	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2020	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Demandes d'aide au retour	223	-62	-21.8	223	92	70.2
Aide au retour approuvée (y.c. partiel.)	162	-57	-26.0	162	55	51.4
Aide au retour refusée	5	-15	-75.0	5	-1	-16.7



**Aide au retour approuvée (y.c. partiel) :
Principaux pays de provenance 1.1. – 31.3.2020**

Remarques

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet du Secrétariat d'Etat aux Migrations au format Excel¹⁾.

¹⁾ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik.html>